



Vol dans un magasin.....

Par **Jordan692**, le **09/01/2010** à **23:26**

Bonjour,

Je m'appelle Jordan j'ai 17 ans et le 19/12/09 j'ai commis un vol à la fnac. Je me suis fait prendre avec un jeu de playstation 3 à 89 Euros, somme considérable! Les vigiles m'ont interpellé sur les lieux et ont appelé la police, il m'ont laisser repartir car il n'y avait pas assez d'équipe de police pour faire le déplacement.

C'est un agent de la sécurité assez gentil qui m'a demandé s'il voulait que j'appelle ma mère pour venir me chercher et il m'a dit de ne plus recommencer ce que je ne ferais plus d'ailleurs, et que j'avais eu beaucoup de chance car normalement c'est garde à vue ...

Le hic c'est qu'une femme m'a donné un récépissé de dépôt de plainte qui va au parquet chez le procureur, elle m'a poser plusieurs questions du type nom de jeune fille de votre mère... Je tiens à préciser que je n'ai rien eu a signer et que le jeu a été rendu et je l'ai pas remboursé surement car je ne l'ai pas détérioré , elle m'a dit que je recevrai surement une convocation du parquet.

Pouvez vous me dire si je vais vraiment recevoir cette convocation? Le fait que la police ne s'est pas déplacé peut -il faire que je ne recevrais pas cette convocation ? Sachant que j'habite sur Lyon dans combien de temps vais-je recevoir cette convoquation si c'est le cas ?

Merci de me répondre, cordialement. .